

Les ateliers pratiques de l’écologie au fenua



**Fiche bilan du micro-projet**

# Présentation

|  |  |
| --- | --- |
| **Structure, personne en charge du projet et statut** | Fédération des Associations de Protection de l’Environnement TE ORA NAHO |
| **Coût total du projet** (en euro) | 17 543 euros |
| **Montant du financement sollicité** (respectivement en valeur et % du coût total) | 6113 euros (35%) |
| **Lieu de réalisation** | TAHITI : Papeete, Pirae, Mahina, Punaauia, Paea et MOOREA -POLYNESIE FRANCAISE |
| **Contact** (mail et tel) | Mail : teoranaho.fape@gmail.comTel : (+689) 40 43 83 84 - 87 39 22 40 |
| **Date de début du micro-projet** | 7 novembre 2022 |

**Contexte, enjeux et rappel des objectifs** *(1000 car. max) :*

Les îles de Polynésie française doivent faire face à des défis majeurs pour préserver, conserver ou restaurer ses espaces non urbanisés, ainsi que ses ressources et ses espèces naturelles qu’elles soient marines ou terrestres.

Les constats côté mer : réchauffement et acidification accrue, épisodes de blanchissement corallien, pollutions chimiques, bactériologiques, par les matières en suspension et par le plastique, surpêche dans les lagons…

Les constats côté terre : appauvrissement, érosion et pollutions des sols, dégradation des rivières, diffusion des espèces envahissantes,22 espèces sur les 32 espèces d’oiseaux endémiques sont menacés, 65% des 521 espèces de flore endémique sont menacés d’extinction…

Un plan climat a été élaboré par les autorités publiques pour tenter de réduire notre empreinte carbone (actuellement à 10t eq CO2 par an et par habitant) et d’adapter nos îles au dérèglement climatique, un plan de transition vers l’agroécologie et l’autonomie alimentaire est en cours, un schéma directeur de préservation de la biodiversité est mis en œuvre ainsi que des zones protégées d’aires marines et terrestres, des mesures et initiatives pour réduire nos déchets ultimes par la réduction à la source ou le réemploi sont prises … Beaucoup de nos associations sont parties prenantes dans ces initiatives pour réhabiliter un « fenua » (pays) naturel et le mettre sur la voie d’une transition écologique adaptée.

 Encore faudrait- il que la population adhère à ces objectifs et à cette volonté d’agir au niveau individuel ou collectif.

Aussi, dans ce but et dans le cadre de sa mission de communication et d’éducation à la protection de la nature , notre Fédération des Associations de Protection de l’Environnement Te Ora Naho organise ou participe à différentes interventions pédagogiques en faveur de publics divers.

L’une de ces interventions, baptisée *« les ateliers pratiques de l’écologie au fenua »* s’est adressée à un public de jeunes, âgés entre 15 et 19 ans et suivis par le service de Protection Judiciaire de la Jeunesse du Ministère de la Justice. Ce projet a pris la forme d’ un parcours d’une quinzaine d’ateliers pratiques de sensibilisation à l’écologie , faisant appel à différents intervenants et animateurs dont la plupart étaient associatifs.

Les objectifs étaient les suivants :

1)Transmettre des connaissances de base sur la protection de la nature en Polynésie française à un public jeune d’origine polynésienne, peu investi dans le milieu associatif environnemental

2)Elargir par conséquent le périmètre de sensibilisation à la transition écologique au sein de la population

3)Présenter à ce public en insertion sociale et professionnelle un horizon élargi, des perspectives et des centres d’intérêt susceptibles de donner du sens à leurs engagements futurs, qu’ils soient bénévoles ou professionnels.

4) Tester un parcours complet d’ateliers pratiques (ou stage de terrain) qui puisse couvrir l’éventail des défis écologiques que doit relever la Polynésie française aujourd‘hui.

5) Faire participer les associations adhérentes à notre fédération qui ont mis en œuvre, sous la coordination et l’accompagnement de notre fédération, des ateliers adaptés à ce public et complémentaires entre eux

6) S’appuyer sur la fibre culturelle en rappelant la symbiose entre les espèces vivantes (êtres humains compris) dans la tradition ancestrale polynésienne.

**Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d’exécution** *(500 car. max - évènements externes ayant influé significativement sur l’exécution du micro-projet (favorables ou défavorables))*

Eléments favorables :

* Le coût des prestations s’est avéré moins élevé que prévu
* Le nombre de sessions a donc été augmenté à trois au lieu de deux. Ce sont donc trois groupes de jeunes qui ont pu bénéficier de ce mini stage qui a totalisé 39 ateliers dispensés.

Eléments défavorables :

* Le nombre d’ateliers différents par session a été stabilisé à 15 puis à 12 au lieu des 17 prévus initialement eu égard aux conditions météorologiques, au désistement d’un intervenant culturel et aux disponibilités de ce public.
* Le nombre de repas à fournir a été revu à la hausse pour prendre en compte la collation du matin ; d’où notre demande de réajustement budgétaire en cours d’exécution pour transférer les crédits prestations vers la ligne achats
* La faible assiduité de ce public est un facteur à prendre en compte, en cas de reconduction, pour l’augmenter soit par des mesures incitatives au niveau de l’organisme partenaire , soit par un nombre d’inscriptions plus étoffé à prévoir au départ

Dans l’ensemble, toutes les opérations du projet ont bien été exécutés et il a pu être mené à son terme comme prévu.

**Rappel des partenaires du micro-projet**

* L’Office Français de la Biodiversité
* Ministère de la Justice / Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Polynésie française
* Haut Commissariat de la République en Polynésie française au travers de :

la Mission aux Affaires Culturelles (Ministère de la Culture)

la Mission d’Appui Technique Jeunesse et Sports et le recours Fonds de Développement de la Vie Associative

* les associations membres de la Fédération de Protection de l’Environnement suivantes : Manu SOP, Océania, Tamarii Pointe des pêcheurs, Pae pae no te ora, Tiai fenua/nana sac plastique, association Te Motu, association Hotuarea Nui
* l’espace Info Energie du service des Energies de Polynésie française
* le syndicat mixte Fenua ma
* les prestataires externes : Jean François Butaud, Sunny Walker, la ferme de Tipapa, Line Randon, Angélique Renaud

# Bilan technique et financier

## Exécution technique

**Tâches réalisées et productions :** *renseigner le tableau en page 4
(commentaires, 300 car. max)*

Organisation de 39 ateliers dispensés sur le terrain en trois sessions, soit un total de **136 heures de formation** dispensée

Mise en œuvre de deux fresques de peintures murales , l’une à la maison de la Culture, l’autre dans les locaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

Organisation clôture et remise d’attestations de stage

Participation aux réunions préparatoires et bilan avec le service de la PJJ, avec sept associations et sept prestataires intervenants

Coordination entre les différents intervenants, le service de la Protection Judiciaire et les bénéficiaires

Accompagnement des groupes sur le terrain

Rédaction du bilan final

**Résultats obtenus :** *renseigner le tableau**en page 4
(commentaires, 300 car. max)*

22 jeunes sans activité agés entre 15 ans et 19 ans initiés à la protection de la nature

6 éducateurs / relais ayant acquis des connaissances utilisables dans leur mission d’éducation

39 interventions pratiques sous formes d’ateliers et de sorties sur le terrain dispensés par nos intervenants associatifs (en majorité) ou prestataires totalisant 137 heures

**Bilan des partenariats engagés** *(présentation des partenariats engagés, 500 car. max)*

Partenariat financier FDVA : 6000 euros

Partenariat financier Mission aux affaires Culturelles : 2430 euros

Participation gratuite offerte en nature : 4 heures de prestation du syndicat Fenua Ma, 6 heures de prestation de deux intervenantes de l’Espace Info

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Points d'évaluation** | **Description des actions du micro-projet**  | **Résultats prévus du micro-projet** | **Résultats obtenus du micro-projet (indicateurs)** | **Résultats différés du micro-projet** |
| **Amélioration dans la préservation de la biodiversité** | Sensibilisation à :la faune endémique terrestrela flore indigènela flore de protection du littoralla protection de la faune marine et des cétacésla protection des lagonsla préservation et la restauration du corail | 16 jeunes initiés60 heures sur le thème de la préservation de la Biodiversité sur les 128 heures de stage programmées | 22 jeunes initiés6 éducateurs initiés82 heures dispensées directement sur le thème de la préservation de la Biodiversitésur les 137 heures réalisées effectivement | Bénévolat associatif, écogestesRelai dans son milieu socialRelai dans sa mission professionnelle |
| **Partenariats (diversité des statuts)** | Définition du développement durableEnergieInitiation à l’Economie circulaireAlimentationEcologie dans la culture polynésienne | 4 heures à dispenser14 heures28 heures14 heures8 heuresSoit 68 heures prévus sur les 128 | 55 heures au total sur les137 heures d’ateliers effectivement réalisées | EcogestesActivités dans l’agriculture durable, l’économie circulaireMotivation par les références culturelles |

## Exécution financière : à remplir, sauf pour les associations

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du micro-projet

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | **PREVISONNEL** | **REEL** |
| **Détail des coûts** | **Intitulé de la dépense** | **Quantité et coût unitaire** | **Coût total de l’action** | **Quantité et coût unitaire** | **Coût total de l’action** | **dont auto-financement** | **dont financement demandé à l’OFB dans le cadre de Te Me Um** | **dont autres financements** |
| Personnel permanent partiellement affecté au projet | Encadrement du micro-projet |  |  |  |  |  |  |  |
| Autre |  |  |  |  |  |  |  |
| Personnel non permanent |  |  |  |  |  |  |  |
| Déplacements | Déplacements *(ie vols longs courriers)* |  |  |  |  |  |  |  |
| Déplacements locaux |  |  |  |  |  |  |  |
| Hébergement |  |  |  |  |  |  |  |
| Restauration |  |  |  |  |  |  |  |
| Equipement *(ie dépenses d'équipement/investissement imputables au projet)* |  |  |  |  |  |  |  |
| Autre | Location salle et matériel |  |  |  |  |  |  |  |
| Honoraires prestataires |  |  |  |  |  |  |  |
| Edition *(ex : frais d’impression)* |  |  |  |  |  |  |  |
| **Total** |  |  |  |  |  |  |  |

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, statut, signature et cachet)

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

*Commentaires éventuels sur l’exécution financière*

Si l’exécution du projet a donné lieu à des réajustements , en cours de projet, dans les lignes de crédits accordés , au final il est resté un reliquat non utilisé de 637 euros , toutes subventions confondues .

Nous sollicitons le non remboursement de cette somme pour accorder à notre fédération une compensation sur les frais de structure et de personnel salarié que nous n’avions pas comptabilisé pour ce projet.

**Attention : les frais de structure ne sont pas pris en charge, la rémunération éventuelle des salariés concernés par le micro-projet se fait sur la base du coût réel journalier (fiches de paie à l’appui).**

## Perspectives après micro-projet et conclusion

**Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant)***(la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplication, communication autour du micro-projet/ valorisation - 400 car. max.)*

Les matériels acquis (palmes, masques, tubas notamment…) seront utilisés pour les sorties de bénévoles et pour les participants prochains ateliers et stages proposés.

La communication autour du projet s’est faite régulièrement sur les réseaux sociaux et massivement dans la presse (radio , TV, journeaux en ligne…) à l’occasion de la cérémonie d’inauguration de la fresque murale à la Maison de la Culture en présence de nombreux officviels invités.

**Leçons à tirer pour de futurs micro-projets** *(dont éléments et acquis réplicables du micro-projet - 400 car. max)*

Pour les micro projets de formation et de communication, ajuster le format et les résultats attendus au public ciblé

Faire participer les associations membres de notre fédération sous forme de microprojets communs ou participatifs

Contenu des ateliers mieux ciblé et à perfectionner en privilégiant l’aspect ludique et compétitif

**Y a-t-il eu un effet de levier grâce à Te Me Um** *(accès à d'autres financement et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure ? Si oui, merci d'expliquer - 500 car. max)*

Oui a germé l’idée d’un parcours à proposer à des publics formateurs pour relai et diffusion plus large tels que les animateurs de jeunesse/ centres aérés ainsi qu’aux jeunes en insertion dans différentes structures : Communes du contrat de ville, RSMA, Service de l’Emploi…

**Article pour le site internet** *(500 car. max, possibilité de joindre des documents ou liens)*

Grâce à un financement de l ’Office Français de la Biodiversité par le biais du programme Te Meum, la fédération des associations de protection de l’environnement de Polynésie française « Te Ora naho » a pu organiser trois sessions de stage pratique et ludique à destination de 22 jeunes ,âgés entre 15 ans et 19 ans, placés en insertion sociale et professionnelle auprès du Service de Protection Judiciaire de la Jeunesse du Ministère de la Justice.

Ces jeunes sans activité ont pu suivre un parcours d’une douzaine d’ateliers baptisés *« les ateliers pratiques de l’écologie au fenua »* qui ont totalisé une cinquantaine d’heures réparties sur 3 à 4 semaines et qui ont été dispensés sur le terrain, pour mettre en avant la pratique plus que la théorie, principalement par les associations de protection de la nature, membres de la fédération.

Ce parcours a pu être dupliqué trois fois entre le mois de novembre 2022 et le mois de mai 2023 afin d’en faire bénéficier trois groupes de jeunes inscrits sur la base du volontariat..

Il a couvert l’éventail des défis écologiques à relever en Polynésie à savoir : l’atténuation et l’adaptation au changement climatique ( escape-game sur l’énergie, jeu de loi sur les écogestes, la fresque du climat, la végétalisation des littoraux…), la préservation de la biodiversité (ateliers cétacés ainsi que flore et faune marine avec sorties en lagon sur l’eau et sous l’eau, bouturage de corail, arrachage des invasives et plantation de natives dans la vallée du monarque de Tahiti, espèce protégée, reconnaissance des plantes indigènes et leurs usages …), l’économie circulaire (atelier de fabrication de meubles à partir de palettes, couture zéro déchet , visite du centre de tri… ); l’agroécologie et l’alimentation durable (immersions en jardins permacoles) . La visite éco culturelle d’une vallée associée à celle du musée de Tahiti et ses Iles a permis de mettre en relief la conception de la nature dans la tradition ancestrale polynésienne, la culture d’origine du « fenua » pouvant servir de ressort à la volonté de la protéger.

A l’issue des ateliers les jeunes ont pu réaliser, sous la direction de deux artistes peintres, deux fresques de peinture murale de leur propre création afin d’illustrer leurs ressentis, émotions ou éléments retenus au fil de leurs découvertes et apprentissages .

Lors de la remise de leur attestation de stage, les jeunes concernés ont fait part de leur satisfaction d’avoir appris autant de choses et découvert autant d’actions menées sur le terrain par les associations . Que cette opération, destinée au départ à diffuser concrètement et par l’action le message de protection de la nature auprès d’un public pas très impliqué à la base, puisse générer des engagements dans le bénévolat associatif ou dans leur futur choix professionnel, c’est le souhait que nous formulons.

**Pour mémoire liste des pièces à fournir :**

- la présente fiche complétée

- au moins 3 photos[[1]](#footnote-1)\* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté

- les productions et livrables associés au micro-projet (Liste des ateliers dispensés pour chacune des sessions avec nom des intervenants, nombre d’heures et nombre de participants )

- pour les associations, document [Cerfa n°15059\*02](https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R46623) Compte-rendu financier de subvention complété.

- l’OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um ( totalité des factures fournies)

1. \**L’utilisation des trois photos fournies est strictement et uniquement réservée à l’illustration du site internet, du compte Twitter et du groupe Facebook du programme Te Me Um. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n’est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l’OFB.*  [↑](#footnote-ref-1)